



# BRAUX

## La Gazette n°7

Décembre 2020



## Editorial

Chères habitantes, chers habitants,

Voici la 7<sup>ème</sup> édition de notre gazette de Braux.

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour votre confiance et ce renouvellement de mandat. Je suis ravie et fière de représenter Braux avec une nouvelle équipe municipale motivée et riche en idées.

Cette élection s'est faite dans un contexte compliqué.

En effet la crise sanitaire a modifié et impacté notre vie quotidienne. Nous avons également eu la tristesse de perdre un de nos conseillers Michel Dupaquier qui jusqu'au bout a été investi dans notre commune ; son papa Lucien Dupaquier, doyen de notre village nous avait quitté deux jours auparavant. Je pense aussi aux autres habitants qui nous ont quittés et à ceux qui ont dû faire face à la perte d'un proche.

Ces épreuves nous ont aussi permis de développer la solidarité, l'entraide, de voir les choses différemment, c'est cela qu'il faut valoriser et faire perdurer : l'importance du lien humain et de la bienveillance les uns avec les autres.

J'en profite pour remercier les agents communaux : notre secrétaire, notre cantonnier et notre agent d'entretien qui ont continué de travailler tout en s'adaptant au contexte, aux besoins, aux règles sanitaires notamment pour l'entretien des locaux de l'école et qui ont permis la continuité du service dans les meilleures conditions.

De même, je remercie l'équipe enseignante du RPI de l'Auxois et plus particulièrement Mme Faivre, directrice et enseignante à Braux qui a tout mis en œuvre pour maintenir le lien avec les élèves pendant l'arrêt de l'école mais aussi son dévouement et professionnalisme pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions à la réouverture des classes.

Je parlais d'entraide et de solidarité, je remercie toutes les personnes qui se sont investies sur la commune : la pose des récupérateurs d'eau, l'aide pour le point-à-temps, l'installation et approvisionnement d'une réserve d'eau au cimetière, la soudure et l'installation de la plaque RF du monument aux morts, la pose des lames de bois sur le pont de

l'espace Michel Fichot, mais aussi les dons :

- pour l'achat du défibrillateur,
  - de masques jetables,
  - de l'association de la Charmée pour l'achat d'un banc,
  - pour la réalisation du boulo-drome par l'association des Folâtrous
  - et l'aide à la mise en page de la Gazette de la part d'une habitante
  - l'achat d'une table de pique-nique à l'espace Michel Fichot
- Il est là, l'esprit de village et d'entraide.

Certes, tous les projets n'ont pas pu aboutir cette année, par faute d'approvisionnement, de temps dans un contexte sanitaire particulier, mais ils se feront au printemps, les priorités ayant été faites.

Le conseil a aussi fait le choix d'offrir des masques réutilisables aux habitants, de donner une boîte de masques aux collégiens, la sécurité et la santé des habitants demeurent primordiales.

Cette année nous n'avons pas pu nous retrouver sur les différentes commémorations ou pour la fête nationale, malgré tout l'hommage a été fait, l'histoire ne devait pas être oubliée. Et je l'espère ce sera pour mieux se retrouver en 2021.

En parallèle la nouvelle équipe municipale s'est réunie, nous avons échangé sur toutes les idées, travaux, actions pour les six années à venir afin d'avoir une lisibilité plus large. Ce temps d'échange a montré une réelle motivation de l'équipe et l'envie de faire au mieux, je les remercie et je suis convaincue que de belles choses se feront sur notre commune pour ce nouveau mandat.

A l'heure où j'écris ces lignes je ne sais comment évoluera cette crise et cette fin d'année, je vous souhaite malgré tout de très belles fêtes, que l'année 2021 soit meilleure et vous apporte santé, bonheur, sérénité et amour avec ceux que vous aimez.

Très bonne lecture et découverte de ce 7<sup>ème</sup> numéro.

Ludvine Bizot, maire de Braux



Aujourd'hui sur l'ensemble de la Communauté de Communes des Terres d'Auxois (CCTA), dont Braux dépend, la collecte des ordures et les coûts financiers varient.

La CCTA détient la compétence «déchets», après la fusion des communautés de communes en janvier 2017 (butte de Thil, Vitteaux et Sinémurien), nous avons 5 ans pour harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Voici les différentes pratiques :

- **TEOM** Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères utilisée actuellement à Braux (ex Communauté de Communes Butte de Thil), cette taxe s'ajoute à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Nous payons en fonction de la valeur locative de notre habitation et non en fonction de notre production de déchets. Le ramassage des ordures ménagères se fait en Porte A Porte (PAP) et il y a 3 containers en point d'apport volontaire (PAV) verres, papiers et emballages.
- **REOM** Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (ex Communauté de Communes de Vitteaux), la taxe est calculée fonction du service rendu, aux nombres de ramassages. Les ordures ménagères sont collectées en PAP avec en complément 3 containers en PAV verres, papiers et emballages.
- **REOMI** Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (ex Communauté de Communes du Sinémurien). Cette taxe est en fonction du service rendu et incite à produire moins de déchets. Elle varie donc d'un utilisateur à l'autre suivant son nombre de collectes. Les ordures ménagères sont ramassées en PAP avec en plus une poubelle

jaune (recyclables : papiers, emballages) et 1 container en PAV (verres) mis à disposition des habitants.

L'harmonisation des pratiques devra être effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Mais dès avril 2021, les marchés doivent être prêts, les bacs étant fournis par la CCTA.

Demain, le système Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) s'appliquera .

Cette redevance semble être la plus juste, chaque foyer paiera en fonction de son utilisation du service et sera incitée à produire moins de déchets.

Enfin, concernant Braux, nous garderons les 3 containers en point d'apport volontaire et chaque habitant recevra un nouveau bac à déchets pucé. Lequel aura une incidence sur le montant de la redevance de chaque habitant.

Ludivine Bizot, avec les informations de Véronique Illig, (maire d'Aisy-sous-Thil, vice-présidente de la commission 8 à la communauté de commune : environnement, cadre de vie, déchets).



## Travaux et entretiens réalisés en 2020

(photo 1)



### Travaux

- pose du défibrillateur sur le mur de la mairie (photo 2)
- achat de deux récupérateurs d'eau
- mise en place d'une bâche incendie au Moulin de Braux (photo 4)
- remise en état du portillon du lavoir
- remplacement et réfection de la plaque République Française du monument aux morts (photo 1)
- achat de matériels : table de pique-nique, poubelle, bancs (pose au printemps 2021)
- réfection du pont de l'espace Michel Fichot
- fleurissement de la commune
- rives de la salle des fêtes (photo 3)

(photo 2)



(photo 4)



### Entretien

- tonte/fauchage/élagage
- point à temps
- entretien d'une partie des canalisations (rue delà/rue du bas)
- vidange fosse septique du bâtiment communal
- nivellement de la décharge à la Croisée

(photo 3)



WILLKOMMEN  
 欢迎 स्वागत  
 BIENVENIDA  
**WELCOME**  
 BIENVENUE ようこそ  
 добро пожаловать  
 ترحيب BEM-VINDO

**Bienvenue  
 aux nouveaux  
 habitants**



Braux dans le monde

Latitude : 47.409° Nord  
 Longitude : 4.427° Est



## Carnet rose

Angèle Seuriot née le 27 août 2020

## Ils nous ont quittés en 2020

Aline Caussin le 22 mai 2020  
Lucien Dupaquier le 26 juin 2020  
Michel Dupaquier le 28 juin 2020

**Heures d'ouverture de la  
Mairie de Braux - 12 rue du Bas**  
**Le mardi de 14 h à 16 h**  
**Tél 03.80.64.62.02**  
**mairiebraux21@orange.fr**



Facebook :  
**@mairiebraux21390**



Accès aux différentes déchèteries de la CCTA (Nan sous Thil, Gisse le Vieil, Vitteaux, Semur en Auxois, Epoisses) horaires sur le site internet de la CCTA et en mairie.

Ouverture les mardis et samedis  
Heure d'été (01/04 au 31/10) : 9h-12h ; 14h-19h  
Heure d'hiver (01/11 au 31/03) : 9h-12h ; 14h-17h



**Bureau de Poste à Clamerey :**  
ouverture du lundi au vendredi de  
9h à 11h45  
Fermée le mercredi  
ouverture les samedis  
de 10h à 11h45

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait et qui souhaitent être avertis d'informations, manifestations, alertes.... relatives à la commune, peuvent envoyer leurs coordonnées téléphoniques (portable) ou mail sur l'adresse mail de la mairie ou au 06.43.32.94.73 **mairiebraux21@orange.fr**

Si vous souhaitez recevoir le compte rendu des conseils municipaux, merci de nous transmettre votre adresse mail. Par ailleurs, vous recevrez régulièrement, via le "Braux Infos" la date du prochain conseil



## Recensement

Le recensement est obligatoire en mairie pour les jeunes de 16 ans (dans le mois de leurs 16 ans ou dans les 3 mois qui suivent).

Ils seront convoqués à la journée citoyenne et à l'issue de celle-ci une attestation leur sera remise pour leur permettre de passer des examens (bac et permis de conduire, par exemple).

## Le conseil municipal de Braux

**Ludivine Bizot, maire**, membre de toutes les commissions communales ; déléguée titulaire à la Communauté de Communes des Terres d'Auxois et membre du bureau ; membre des commissions "enfance et jeunesse" et "tourisme et culture" de la ComCom.

**Patricia Gloria, 1ère adjointe**, responsable de la salle des fêtes ; déléguée suppléante à la Communauté de Commune des Terres d'Auxois; suppléante au SICECO ; membre des commissions "gestion patrimoine et cimetière", "espaces verts et fleurissement", "salle des fêtes", "jeunes, culture, aînés", et "finances", "journal de Braux".



**Frédéric Viette, 2ème adjoint**, responsable voiries et chemins et du cantonnier ; membre des commissions "travaux, chemins et voirie", "espaces verts et fleurissement" et "finances".

**Sylvie Fichot**, membre des commissions «travaux, chemins et voirie», «espaces verts et fleurissement».

**Elise Petident**, suppléante au SESAM, membre des commissions "espaces verts et fleurissement", "jeunes, culture, aînés".

**Marie-Noelle Manlay**, membre des commissions "gestion patrimoine, cimetière", "espaces verts et fleurissement", "salle des fêtes", "jeunes, culture, aînés", "journal de Braux".

**Laurent Guenebaut**, correspondant défense, membre des commissions "gestion, patrimoine, cimetière", "jeunes, culture, aînés", "journal de Braux".

**Bernard Prudhomme**, titulaire au SICECO, membre des commissions "travaux, chemins, voirie", "gestion, patrimoine, cimetière", "jeunes, culture, aînés".

**Madeleine Kessler**, titulaire SESAM, membre des commissions "espaces verts et fleurissement", "salle des fêtes", "finances".

**Lydie Syniec**, membre des commissions "travaux, chemins, voirie", "jeunes, culture, aînés".

## Une église aux deux visages, belle et surprenante



Autrefois, Braux possédait une église de style Roman, placée sous Saint Médard. C'était l'église paroissiale, la principale d'une paroisse, dont le service était assuré par un curé.

A l'époque, celui-ci habitait l'ancien prieuré de Braux, dit « *La Cure* ». Il fût bâti au 12<sup>ème</sup> siècle, avec sa chapelle privée. L'église Saint Médard fût rasée en 1864 pour cause de vétusté. L'église actuelle, appelée l'église du Sacré Cœur, d'inspiration néo-gothique, fût construite approximativement sur l'emplacement de l'ancienne.

La construction débuta le 25 juin 1865 et fut terminée en 1867 sur les plans de l'architecte Jean-Jacques Grosley. Ce dernier, né à Millery en 1820, fils d'un arpenteur géomètre, habitait un bel hôtel particulier, à Semur en Auxois, rue de la Liberté. On parle de lui comme d'un « architecte prometteur », et devient un architecte réputé. Viollet le Duc le remarqua et fit appel à lui pour la restauration de l'église de Semur. Il décède en 1904 à Semur. Sa tombe est toujours visible au cimetière de la ville.

Les frais de reconstruction s'élevèrent à 23500 francs (anciens) qui furent couverts par un emprunt de 10000 francs, une imposition extraordinaire de 20 centimes additionnels pendant 13 ans et la vente de 5000 billets de loterie. La vente de matériaux de l'ancienne église permit également de récupérer 1500 francs.

A l'intérieur, nous pouvons admirer la présence de nombreuses statues dont certaines connues et d'autres dont nous ne connaissons pas les noms. Ces différentes statues représentent des saints. Dans le chœur et les chapelles nous pouvons contempler les peintures encore bien conservées avec des inscriptions latines tirées de l'ancien et du nouveau testament, les symboles de litanie, éclairés par les beaux vitraux.

Notre église peut surprendre par ses dimensions, comparées à la taille actuelle du village. Cependant à l'époque de sa construction, Braux comptait 475 habitants. Elle occasionne une certaine curiosité et un intérêt pour les personnes s'intéressant à ce patrimoine.

Nous avons eu l'occasion d'ouvrir ses portes pour les journées du patrimoine en 2017 et en 2020, pour un groupe de personnes faisant une action pour le téléthon.

Je remercie pour leurs contributions à la rédaction de cet article : Michèle Frommherz, habitante de Saint-Euphrône, passionnée de l'histoire locale et Denise Dupaquier, habitante de Braux, responsable de l'église et impliquée dans la vie du village et dans la transmission de son histoire

Ces sont des recueils précieux, qu'il faut conserver et transmettre pour ne pas les oublier.

Merci à elles !

Ludivine Bizot



## Les attributs du conseil municipal

Un conseil municipal quel que soit la taille de la commune se compose de membres élus au suffrage universel direct lors des élections municipales. Ils représentent les habitants. Depuis la grande loi municipale de 1884, il a en charge de régler par des délibérations, les affaires de la commune. Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local : il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté), il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides favorisant le développement économique. Il peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers.

Par ailleurs, le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour est fixé par le maire. Les séances sont ouvertes au public sauf si l'assemblée décide le huis clos, ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances". Notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats. En cas de dysfonctionnement grave, le conseil municipal peut être dissous par décret en conseil des ministres.

## Le conseil municipal de Braux

Un nouveau conseil a été élu en juin dernier. Le samedi 04 juillet, celui-ci a voté pour élire le maire et ses deux adjoints. Mais aussi pour instaurer les diverses commissions au sein desquelles chaque conseiller va s'investir pour les six prochaines années.

Dès la rentrée, en septembre dernier, le conseil est au travail. Chaque conseillère et conseiller apportent ses idées afin de définir des objectifs précis pour les années du mandat qui commence. Il en ressort une richesse où se croisent de nombreuses propositions réalisables à court, moyen et long terme, en fonction du budget alloué.

## Quatre grands thèmes se dégagent

1. Les projets nécessitant de l'investissement (budget plus important).
2. Les projets de fonctionnement (plus petit budget, pour entretenir, rendre plus attractif le village).
3. Les projets nécessitant des moyens humains.
4. Les projets d'animation du village.

Ajoutons la volonté du conseil de rendre compte régulièrement aux habitants d'une part des actions menées, via ce journal par exemple. D'autre part, d'organiser une réunion des habitants afin d'échanger, de prendre en compte les avis, les contributions et d'impulser ainsi une dynamique du village. Bien entendu, pour que celle-ci prenne toute sa dimension, il faut que le mouvement associatif et des initiatives continuent et se développent au fil du temps.



Pour conclure, voici quelques idées (Non exhaustives) qui traversent la dynamique municipale pour ces six années :

- \* Travaux mairie/école : fenêtres, portes, hall école, réfection mairie + aménagement
- \* Bâche incendie vers « Maison Bourdon »
- \* Réfection puits cimetière et mise en route
- \* Sens prioritaire de circulation aux différents ponts
- \* Refaire les massifs fleuris d'entrée de village
- \* Culture : spectacles
- \* Achat gobelets réutilisables avec le blason de Braux
- \* Hôtel à insectes
- \* Marché hebdomadaire
- \* Diffusion de film à la salle des fêtes
- \* Boulodrome
- \* Signalétiques + affiches explicatives pour valoriser notre patrimoine et son histoire (Aire de pique-nique, monuments, lieu spécial comme celui du tournage du film "Ni vu, ni connu")

Au cours des prochains conseils, il sera défini concrètement les projets, en fonction du budget communal et des priorités retenues.

Ludivine Bizot et Laurent Guenebaut

## La petite pensée

Michel,

Le ciel de ce dimanche 28 juin n'annonçait rien de bon ni de beau. La pluie s'était installée se mêlant à notre tristesse de ton départ.

Tu t'éloignes discrètement un jour d'élections municipales. Le 15 mars dernier, lors du premier tour, nous tenions ensemble ce bureau, comme souvent en ces périodes.

J'appréciais ces instants en ta présence. Nous partagions et traversions des sujets d'actualités passés ou présents. Ton érudition appréhendait tous les horizons, à laquelle tu ajoutais toujours une pointe de ton humour dont tu possédais le secret.

Tu aimais bien souvent nos conseils municipaux. Régulièrement tu t'opposais, non pas par provocation mais contre la bêtise de l'administration que tu ne supportais pas.

J'admirais ton opiniâtreté et ton engagement pour ta commune que tu aimais.

Par ailleurs, tu étais passionné par ton métier et tu m'avais expliqué avec précision et détermination tous les méandres de l'agriculture, sa noblesse comme ses difficultés, pendant quelques heures, en octobre et novembre derniers. Tu restais inquiet pour son avenir.

Lors de notre dernier et récent échange devant ton domicile nous avons évoqué la mort, nous en avons souri comme pour lui faire la nique. Et nous avons d'ailleurs, évité les silences afin de ne lui laisser aucune place et de crier ensemble : vive la Vie dont j'entends encore l'écho.

Nous le savons déjà, tu seras souvent avec nous pour ces six nouvelles années à venir, dans ce nouveau mandat. Je suis sûr que nous nous dirons souvent : tiens, si Michel était présent, il voterait contre !

C'était un dimanche pluvieux, pas bon, pas beau pour le cœur et le moral. Mais gardons à l'esprit, que l'absence reste éphémère et la mémoire collective demeure éternelle. Nous préserverons ainsi une image, un mot, un geste de toi et ton sourire.

Merci Michel,

Laurent Guenebaut





Worthing

## Braux à l'heure anglaise

Pour cette nouvelle rubrique, paradoxalement, une envie de dépaysement, de voyage me titillait fortement. La magie fit le reste... Alors que certains traverseraient la Manche, moi, sans jamais quitter le village, je traverse juste la petite place et je me retrouve à Worthing, station balnéaire, au Sud de l'Angleterre.

Pour quelle raison à Worthing ? Alan est né dans cette ville et y passe une période de sa vie dont celle de son enfance. Lorsque je me rends chez lui, ce jeudi matin, l'atmosphère est particulière. Un nouveau drame humain vient de se jouer à Nice. Alors, pour dépasser l'émotion de tristesse qui nous envahit, Alan prépare l'incontournable cérémonial du thé de onze heures. Eh oui, je suis certain que comme moi, vous pensiez que celui-ci se servait uniquement à 16h00. Alan prépare l'ensemble dans le plus grand art de la tradition : théière oblige et gâteaux secs du pays. Un petit régal.

Alan arrive en France en 1995. Il exerce alors le métier de matelot, de marinier, puis devient capitaine d'une péniche, le long du canal de Bourgogne. Il vogue ainsi, de port en port. Passe et repasse les écluses qui se remplissent et se vident. Puis, progressivement, l'envie de faire une escale dans sa vie. De déposer ses malles de voyageur, l'entreprend fortement.

Braux s'offre à lui en juin 2006. Sans connaître le village, il y trouve rapidement la tranquillité et la proximité pour son travail de navigateur infatigable. Et le hasard de la vie, lui permet même, d'y croiser un ami d'enfance, qu'il connaît depuis l'âge de 8 ans. Alan souligne par ailleurs, que le voisinage est très sympathique. Au fil de ces années, il noue non seulement des relations mais s'implique au sein de la commune et au comité des fêtes, en particulier, mais affirme : « *Je trouve normal de m'investir, de faire un effort au sein d'un village qui m'accueille.* ».

Il ajoute que selon lui, la démographie à Braux change depuis ces dernières années. De nouveaux habitants, de jeunes couples avec enfants s'y installent et il regarde ces arrivées d'un œil positif pour l'avenir du village. Lorsque je lui demande, comment il voudrait que la commune progresse, il me répond spontanément : « *Je trouve qu'il faut davantage se rassembler que de se diviser. Partager des moments de convivialités. Il faut dépasser les conflits de personnes qui n'amènent à rien. Bien au contraire, il faut agir tous ensemble, pour la commune* »

Aujourd'hui, Alan ne vogue plus au fil de l'eau. En effet, le virus en a décidé autrement. Mais il conduit toujours. Il transporte les enfants qui se rendent à l'école ou chez eux. Il me confie qu'il apprécie depuis ces derniers mois, dormir chaque nuit dans son lit et prendre du temps pour lui, pour sa maison et s'engager pour le village, lorsque la période le permettra à nouveau.

Après une dernière gorgée de ce thé, senteurs d'évasion, j'avais la curieuse sensation, en traversant de nouveau cette petite place, qu'elle se montrait sous un angle différent. Comme si, après cette rencontre avec Alan, les frontières n'existaient plus. Restaient juste, celles que les uns et les autres nous nous imposions.

Je remercie Alan pour ce partage.

Laurent Guenebaut



## 7 Entrepreneurs de Braux à leur compte vous proposent leurs services

*Dans notre village, sont présentes des sociétés de différents secteurs d'activités : couverture maçonnerie, plâtrerie peinture, menuiserie, espaces verts, formation et légumes de culture bio. Vous trouverez la liste et les coordonnées de chacune, ci-dessous.*

### B.A. PAYSAGE

Entretien de jardins, élagage, taille d'arbres fruitiers, taille de haies, plantations de végétaux, clôtures, ...

#### Alexis Badin

2 Rue de la Croisée

06.09.15.53.15.

Contact de préférence entre 17h et 20h, ou laisser un message en journée en cas d'indisponibilité pour répondre.

### CONCILIO FORMATIONS

Conférences, formations, et accompagnement, pour les professionnels de tous secteurs en situation de risque de burn-out, ou en arrêt suite à un burn-out.

Auteur de l'essai "Petit traité du bien-être au travail" aux Editions du Panthéon.

#### Laurent Guenebaut

8 Place de la croix Bola

06.17.59.09.74

Contact entre 8h30 et 19h00, du lundi au vendredi ; flexible en fonction des situations individuelles.

<https://www.concilioformations.fr>

### EARL DU MOULIN DE BRAUX

Marâcher bio – vente directe de légumes et de plans de légumes.

Vente sur site : appeler avant le jeudi pour commander ; retraits au Moulin le vendredi entre 17h et 20h.

Vente également sur le marché de Montbard les vendredis matins

#### Luc Risetti

07.71.04.34.50 / 03.80.64.41.51

Contact entre 8h et 21h, du lundi au samedi

### MENUISERIE GÉNÉRALE

Menuiserie intérieurs/extérieurs ; neuf et réparation ; bois, pvc, alu ; agencement ; pose de parquet ; vitrerie ; etc...

#### Michel Bizot

35 Rue du Bas

06.42.74.85.84.

Horaires : 8h-midi ; et 14h-18h.

### MS PLACO ISOLATION

Plaquiste, sur neuf et rénovation : plafonds, cloisons, doublages, aménagements de combles, peintures, revêtements sols et murs, et autres travaux.

#### Steven Manlay

9 Rue du Bas

06.30.05.73.13

[msplaciso@gmail.com](mailto:msplaciso@gmail.com)

### SARL DE LA COMME

Couverture, zinguerie, démoussage, maçonnerie, ramonage

#### Philippe Badin

4 Rue Berlinguet

06.13.83.94.09.

Contact de préférence le soir

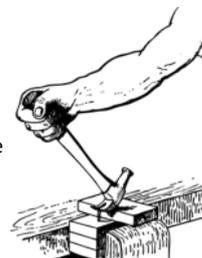
### DG COUVERTURE

Couverture, zinguerie, rénovation, charpente

#### Yves du Gardin

Rue Jeannet

06.98.87.99.43.





Huppe fasciée



Pic Vert

## Lorsque l'oiseau transperce nos silences

Le confinement venu en mars 2020, Dame Nature reprend rapidement ses droits. Quelques reportages et autres photos sur les réseaux sociaux nous montrent des villes aux rues silencieuses où seuls, certains animaux s'y promènent.

Nos campagnes, même si à l'origine le silence s'écoute et s'apprécie davantage, des cris d'oiseaux résonnent et notamment à Braux. Ainsi la Huppe Fasciée est un oiseau plus entendu que vu ; Comme le Pic Vert, par ailleurs

Le cri habituel du Pic vert est un : "Kiak" sonore, isolé ou répété trois ou quatre fois. Le chant résonne de la même note, répétée rapidement une dizaine de fois en moyenne, tout en formant une phrase qui va légèrement decrescendo. Les jeunes quémangent au nid avec des "Che Che Che" émis en continu. Alors que la Huppé Fasciée, elle, avec sa crête souvent dressée sur sa tête, émet un chant à la fois, doux et caverneux « Oupp-Oupp-Oupp ».

Tous ces chants nous rappellent qu'il nous faut prendre le temps de l'instant présent... Pour les écouter. Les habitants peuvent adresser leurs photos d'oiseaux à [mairiebraux21@orange.fr](mailto:mairiebraux21@orange.fr)



## Un arbre remarquable sur la commune de Braux

Braux recèle des secrets sur lesquels s'écrivent au fil du temps, des siècles et des années, son histoire d'hier et d'aujourd'hui. Parfois, les hommes en sont les auteurs et les acteurs. Parfois, la nature s'impose à nous.

Ainsi, un arbre dit « remarquable » trône tel un seigneur en son royaume. D'accord, me direz-vous. Mais qu'est-ce qu'un arbre remarquable. Tout d'abord, il relève de notre patrimoine par sa rareté, ses dimensions, sa position, son âge ou encore sa force symbolique. Le patrimoine en question est naturel, culturel et paysagé

Ensuite, il doit être conservé. Certains ont été classés « monuments naturels » dans les années 1930. « L'Auxois Libre » du vendredi 28 août 2020, nous informe de la présence sur notre paisible commune, d'un hêtre pleureur. En Côte d'Or, 170 arbres remarquables ont été recensés.

Et maintenant, j'entends d'ores et déjà, votre prochaine question : où se trouve-t-il ? Monsieur Alain Desbrosses, ingénieur écologue, en charge de collecter l'ensemble de ces spécimens sur la région, me précisa, qu'il est visible lorsque nous arpentons la rue Jeannet. Il se trouve dans l'enceinte d'une propriété privée...

Ainsi, je laisse chacune et chacun flâner discrètement, l'âme curieuse et impatiente à le chercher, l'apercevoir et enfin prendre le temps pour l'admirer.

Laurent Guenebaut

## L'alimentation à domicile



Votre camion à pizzas s'installe à Braux **tous les mercredis à partir de 17h30** devant la mairie.

**Tel 06.80.37.45.84**

Passage de l'épicier VIVAL **tous les vendredis matins 11h30** place de la croix Bola (possibilité de commander pain et viennoiseries)

**Tel 03.80.64.54.79** pour commander du pain par avance

Patifrais passe tous les 15 jours le vendredi.

Vente de produits frais à domicile.

**Tél 03.85.97.03.46** pour qu'il s'arrête chez vous

## La dictée : pleine de phôte !

### Dictée

Pour célébrer l'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix, le 11 novembre 2020, nous vous proposons un texte de l'auteur, intitulé « La Boue » extrait de son roman « Ceux de 14 » qui narre avec émotion et précision, le quotidien des poilus.

**Dix fautes, c'est le nombre qu'il vous faut retrouver.**

« Mais il est six heures du soir. La nuit vous antre dans les yeux. On n'a plus que ces mains nue, que toute sa peau offerte a la boue. Elle vous eflure les doigts, légèrement et s'évade. Elle eflure les marches rocheuses, les marches solides qui porte bien les pas. Elle revient, plus hardi, et claque sur les paumes tendus. Elle baigne les marches (...), les engloutie brusquement, on la sent qui se roule autour des chevilles... Son étrinte d'abord n'ai que lourdeur inerte. On lutte contre elle, et on lui échappe. C'est pénible, cela s'essoufle ; mais on lui arrache ces jambes, pas à pas... »

**Pour la correction, envoyez un courriel à l'adresse de la mairie : [mairiebraux21@orange.fr](mailto:mairiebraux21@orange.fr)**

6	8	2	7	3	9	5	4
4	5	9	3	1	7	2	8
2	3	6	8	9	5	4	1
7	8	7	1	2	4	6	5
3	9	3	1	7	4	6	2
8	4	2	5	7	3	1	6
4	9	8	2	5	7	3	1
6	4	5	9	8	1	7	3
2	8	6	4	5	9	8	1
8	1	9	3	7	5	4	6
2	8	6	4	5	4	6	2
7	6	8	1	2	9	3	4
5	2	4	6	3	8	9	7



## Noël :

Cette année le Père Noël n'a pu se rendre à Braux mais il a pensé aux enfants du village en leur déposant une jolie lettre dans leur boîte aux lettres accompagnée de petits chocolats.

**Nos aînés n'ont pas été oubliés non plus et ont reçu leur colis de fin d'année.**



## La lettre du Père Noël

Peut-être pensais-tu que cette année, je ne viendrais pas te voir, à cause de ce vilain et méchant virus. Mais, tu le sais, personne ne peut séparer le Père Noël des enfants. Alors, j'ai décidé de t'écrire cette lettre.

Certes, nous ne pourrons pas cette année, faire ensemble, la fête dans ton village de Braux. Mais ne t'inquiète pas, je viendrai et je serai au rendez-vous pour la grande nuit magique. Celle que tu attends avec tant d'impatience. Celle de Noël.

Je descendrai sur mon traîneau tiré par mes fidèles rennes, dont le plus majestueux d'entre eux : Rodolphe.

Je viendrai te voir, pour cette belle nuit de Noël du 24 décembre. Sans bruit, comme à mon habitude, je te regarderai dormir et deviner ton rêve. Puis, j'irai te déposer, au pied de ton joli sapin, tous tes jouets et cadeaux que tu m'auras commandés.

Cette nuit-là, avant d'aller au lit, demande à tes parents de te laisser regarder le ciel. Au cœur de la nuit, tu verras. Les étoiles y scintilleront par centaines comme des diamants. Elles éclaireront ma route jusqu'à ta cheminée ou ta porte.

Tiens, pendant que je prends le temps de t'écrire cette lettre, les lutins commencent à rassembler tes premiers cadeaux. Et la Mère Noël prépare une belle et bonne brioche que nous dégusterons, une fois ma tournée achevée.

Tu sais, même si cette année nous ne nous verrons pas à Braux, n'oublie pas de chanter « Petit Papa Noël » comme tu le fais, lorsque je viens. A ce sujet, je vais te confier un secret que tu garderas pour toi. Lorsque, toi et tous les enfants du monde, chantez « Petit Papa Noël » alors, la Mère Noël et moi, nous nous tenons par la main, nous nous regardons, puis, nous nous sourions tendrement.

Et sache encore une chose de ce secret : plus vous chanterez le soir de Noël la chanson, plus l'espoir de se retrouver l'année prochaine grandira. Peut-être alors, nous partagerons toi et moi, de nouveau, ce moment de rires et de joies.

Et maintenant, encore un peu de patience, Noël arrive doucement. Les maisons de Braux vont peu à peu, se parer de leurs plus belles lumières pour illuminer les sapins, et préparer, comme il se doit, la plus belle nuit de l'année et ma venue.

Enfin, lorsque tu te lèveras pour aller ouvrir tes cadeaux, observe encore le ciel. Quelque part, si tu fais attention, peut-être me verras-tu. En tous cas, sache, que je serai là, tout près de toi. Je te regarderai sous le sapin, jouer et être heureux.

Rodolphe, les lutins et la Mère Noël se joignent à moi pour te dire que nous pensons très fort à toi.

Je ne t'oublie pas et je te souhaite, ainsi qu'à toute ta famille, un beau et joyeux Noël.

Je t'embrasse,

Le Père Noël

## L'Instant détente

Trouver la phrase en latin cachée dans ces mots mêlés

A	B	D	O	M	E	N	M	O	E	X	P	I	B	I
R	I	O	T	I	B	U	S	E	E	G	E	B	O	T
S	U	N	I	M	R	E	T	D	R	R	P	I	N	E
U	A	N	F	O	R	A	N	I	M	A	L	L	U	M
B	M	I	F	A	P	I	N	V	C	T	U	A	S	C
I	U	T	M	E	R	C	M	E	D	I	M	C	U	R
N	T	A	U	H	O	C	U	O	C	S	F	R	M	U
M	A	L	D	G	S	B	T	M	J	S	S	E	O	M
O	M	L	N	N	P	N	A	U	A	U	D	D	D	E
A	I	I	E	V	E	T	O	V	S	N	N	O	U	F
N	T	V	R	M	C	G	I	P	A	E	N	I	L	A
O	L	U	E	M	T	D	A	T	A	L	E	A	O	E
S	U	M	F	S	U	L	A	M	S	A	I	L	A	R
T	I	C	E	F	S	I	T	A	S	T	I	B	I	A
T	M	I	R	E	T	N	I	M	U	M	I	X	A	M

ABDOMEN	GRATIS	OMNIBUS
AGENDA	IDEM	PEPLUM
ALEA	INCOGNITO	PROSPECTUS
ALIAS	INDEX	REFERENDUM
ALIBI	INFARCTUS	SATISFECIT
ALINEA	INTERIM	SCENARIO
ANIMAL	ITEM	SUBITO
BONUS	JUNIOR	TANDEM
CREDO	LAPSUS	TERMINUS
CURSUS	LATIN	TIBIA
DEFICIT	LAVABO	ULTIMATUM
DIVA	MALUS	VETO
FEMUR	MAXIMUM	VIDEO
FORUM	MEMENTO	VILLA
	MODULO	



Et un petit sudoku

5	2		6			7	1
7	6		1		9	3	
		3			4		8
6						7	3
9			5		3		4
	1	7					9
8			2			5	
		6	8		5		1
4	5				7		8
							6